



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 MAI 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 mai 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 mai 2011

CESSION DE L'IMMEUBLE 29 RUE
MONTAIGNE

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 11 mai 2011

Président :

M. Pascal DUFORESTEL, 1^{er} Adjoint

Présents :

Adjoints :

M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Nathalie SEGUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD jusqu'à 19h35 (son arrivée)
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Nicole IZORE donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS
- Elsie COLAS donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD à partir de 19h35.

Excusés :

- Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Conseillers :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

URBANISME ET FONCIER

CESSION DE L'IMMEUBLE 29 RUE MONTAIGNE

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort est propriétaire depuis août 2004 de l'immeuble sis 29 rue Montaigne, cadastré section BC N° 190 pour 5 a 52 ca, N° 336 pour 2 a 30 ca et N° 349 pour 2 a 44 ca, soit une superficie totale de 10 a 26 a, composé d'une maison d'habitation, garage et jardin.

Cet immeuble avait fait l'objet d'un cahier des charges pour la vente aux enchères publiques réalisée le 7 décembre 2010, suite à laquelle un procès-verbal de carence d'enchère a été établi au prix de 180 000 €.

Celui-ci est donc resté en vente en reprenant l'estimation la plus basse de France Domaine de 220 000,00 €.

Après négociation, Monsieur et Madame PALLEAU, intéressés par l'acquisition de cet immeuble se sont portés acquéreurs pour le prix de DEUX CENT VINGT MILLE EUROS (220 000,00 €), et conformément à l'avis de valeur délivré par le Service France Domaine.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- céder à Mr et Mme PALLEAU l'immeuble sis 29 rue Montaigne, au prix de 220 000,00 € ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais liés à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL